

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2022

Nombre de membres

en exercice	38
présents	25
absents ayant donné pouvoir ou procuration	13
Absents	0
Votants	38
Pour	38
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

25 mars 2022

Date d'affichage

04 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Antoine OTTAVI, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, Jean Noël GUIDICI, André ROCCHI, Christian PAOLI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI.

Absents ayants donné pouvoir : Angèle MANFREDI à Ange PIERI, Marie MONTI FOUILLERON à Marie Toussainte SISTI, Xavier LUCIANI à Dominique FRATICELLI, Marie Félicia CRISTOFARI à Antoine OTTAVI, Marion PAOLINI à Jean Noël GUIDICI, Julien PAOLINI à Ghjuvan Santu LE MAO, Anne Marie CHIODI à Agnulina ANDREANI, Muriele ELEGANTINI à André ROCCHI, Sébastien GUIDICELLI à Christian PAOLI, Lisa FRANCISCI à Jean Jacques FRATICELLI, Josette FERRARI à François TIBERI, Stella MORACCHINI à François TIBERI, Philippe SUSINI à Jacques BARTOLI.

Absents :

Secrétaire de séance : Jean Marc PINELLI.

Délibération n° 1422 Objet : Compte de Gestion Budget principal 2021

Le compte de gestion du budget général de l'exercice 2021 remis par le Trésorier se résume comme suit :

- Dépenses de fonctionnement de l'exercice: 4 204 582,98€
- Recettes de fonctionnement de l'exercice : 4 254 468,04€

- Dépenses d'investissement de l'exercice : 1 198 702,26€
- Recettes d'investissement de l'exercice : 1 283 832,93€

- Solde global de fonctionnement : + 1 942 507,75€
(Résultat de l'exercice + 002 report de l'exercice)

(49 885,06€ + 1 892 622,69€)

- Solde global d'investissement : -215 613,13€

(Résultat de l'exercice + 001 report de l'exercice)

(-300 743,80€ + 85 130,67€)

- Solde global : + 1 726 894,62€

(Réalisation + Report)

(1 591 878,89€ + 135 015,73€)

Au vu de ces montants, le compte de gestion 2021 est conforme au compte administratif 2021.

Le Président rappelle aux Membres du Conseil Communautaire que l'exécution du Budget Primitif M14 en dépenses et en recettes pour l'année 2021 a été réalisé par Monsieur DUCO Pascal du 01/01/2021 au 31/12/2021 en poste à PRUNELLI di FIUMORBU et que les comptes de gestion établis sont conformes aux comptes de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion établi par Monsieur DUCO Pascal et celles du Compte administratif de la Communauté de Communes,

Ayant entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

-Adopte et approuve le compte de gestion M14 ainsi établi par Monsieur DUCO Pascal pour l'exercice 2021 et dont les écritures sont conformes à celles de la Communauté de Communes.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président Francis GIUDICI